

Montreuil, le 28 février 2026.

Lettre commune à l'attention de Monsieur Sébastien MARTIN

Ministre délégué chargé de l'Industrie

139 rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

Objet : Situation de Fibre Excellence et de la filière papier.

Monsieur le Ministre,

Depuis de nombreuses semaines, en appui de la lutte menée par les salariés avec leurs organisations syndicales, nous interpellons le gouvernement de manière réitérée sur la situation des usines du groupe Fibre Excellence, qui occupe une place centrale dans la production de pâte à papier et plus largement dans l'industrie papetière.

Est actuellement en jeu l'avenir immédiat des sites de St-Gaudens, Tarascon et de la Société d'exploitation des bois du Sud-Ouest, qui approvisionne les deux sites. Fibre Excellence s'est aussi porté acquéreur du site papetier de La Chapelle-Darblay dont le redémarrage doit permettre de réactiver une filière française de recyclage de vieux papiers. En cascade, c'est donc aussi l'avenir de ce projet qui est en question. Près d'un millier d'emplois directs sont aujourd'hui en jeu, ainsi que plusieurs milliers d'emplois indirects potentiellement impactés dans la filière bois/papier.

Nous soulignons que ce fort enjeu d'emplois s'inscrit dans une filière dont les ressources et les débouchés ont un avenir incontestable.

C'est aujourd'hui en particulier l'évolution du prix du bois qui entraîne des difficultés économiques qui ne sont pas soutenables. Cette situation pose l'enjeu d'une restructuration profonde du marché du bois, dans le sens de sa régulation et d'une prise en compte effective des enjeux environnementaux, y compris en matière de recyclage et d'orientation des déchets de bois vers la biomasse.

A partir de nos responsabilités respectives, nous vous alertons solennellement sur les risques d'un possible arrêt à très proche échéance de tout ou partie de ces activités et projets. Tant en termes d'aménagement du territoire, d'emplois que de souveraineté industrielle, il n'y a pas de fatalité à ce que la filière française de la pâte à papier disparaisse et fragilise davantage le secteur papetier.

Des réponses doivent donc être apportées en urgence pour garantir la pérennité et le développement des emplois et outils industriels. Pour cela, au-delà des annonces de moyen et long terme formulées par le gouvernement, des leviers d'intervention immédiate existent et doivent être activés sans délai :

1. Dispositions réglementaires pour agir sur les tarifs du bois et réguler le marché en attente de son retour à l'équilibre : cela peut prendre la forme d'un décret instituant une orientation des bois de coupe d'éclaircie et des bois de trituration vers l'industrie papetière à des prix régulés.
2. Révision du tarif d'achat d'électricité pour contribuer à trouver un point d'équilibre.
3. Mesures d'accompagnement financier le temps que les tarifs du bois retrouvent un niveau permettant la pérennité de l'activité

Sauver ces sites et emplois industriels nécessite la mobilisation et la coordination de l'ensemble des acteurs concernés dont Fibre Excellence et son actionnaire Asian Pulp and Paper, les collectivités impliquées, EDF, l'ONF.

.../...

Nous vous demandons par conséquent de réunir en urgence une table ronde associant les acteurs évoqués ci-dessus et les représentants syndicaux des salariés. Nous soulignons que les délais sont très courts et vous demandons l'organisation de cette table ronde dans les délais les plus rapprochés, la semaine prochaine.

Nous ne pouvons pas nous permettre une nouvelle catastrophe économique et sociale qui, outre l'impact sur les familles et territoires, porterait un coup décisif à l'industrie papetière et enverrait un signal désastreux dans le cadre de la bataille pour la réindustrialisation.

Dans l'attente, nous vous adressons, Monsieur le Ministre, nos sincères salutations.

Sophie BINET,
Secrétaire générale de la CGT

Marylise LEON,
Secrétaire générale de la CFDT

Frédéric SOUILLOT,
Secrétaire général de FO

Joël AVIRAGNET,
Député de la 8^{ème} circonscription de Haute-Garonne

Carole DELGA,
Présidente de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée

Jean-Yves DUCLOS,
Maire de Saint Gaudens

Magali GASTO-OUSTRIC,
Présidente de la Communauté de communes cœurs et coteaux Comminges

Nicolas MAYER-ROSSIGNOL,
Président de la métropole Rouen-Normandie

Renaud MUSELIER,
Président de la Région PACA

Sébastien VINCINI,
Président Départemental de Haute-Garonne